

# **Vous avez été confiné.e.s, ils.elles le sont dans moins de 4m<sup>2</sup>**

**Soutenez les oublié.e.s de la justice !**

©CICR

## **L'impact de la pandémie sur les prisons**

La pandémie de la Covid-19 a frappé de plein fouet les prisons, particulièrement vulnérables au virus du fait de la promiscuité et l'insalubrité qui y règnent. Pour prévenir la propagation du virus dans ces lieux, de nombreux Etats ont interdit les visites des proches des personnes détenues quand bien même celles-ci apportent souvent un soutien moral et matériel vital pour les personnes privées de liberté.

## **Présentation du programme**

Avec le programme sur la détention préventive abusive (DPA), la FIACAT lutte contre la surpopulation carcérale, la torture et les mauvais traitements dans les prisons. En effet, les prisons sont surpeuplées en partie à cause des nombreux cas de DPA.

La détention préventive prive exceptionnellement une personne en attente de son jugement de sa liberté. Elle est strictement encadrée par une procédure et des délais. Lorsqu'une personne est maintenue en détention en violation de ces règles, on dit qu'elle est en détention préventive abusive.

Pendant la pandémie, les tribunaux ont fonctionné au ralenti. Beaucoup de détenu.e.s ont vu leur procès repoussé et le nombre de cas de DPA a ainsi augmenté.

## **Que faisons-nous ?**

Nos bénévoles ACAT s'entretiennent avec les personnes détenues pour connaître leur situation. Au-delà du lien social primordial que cela représente ces entretiens permettent d'identifier les cas dans lesquels la détention de la personne en attente de jugement est illégale. Ces dossiers sont ensuite transmis à des avocat.e.s référent.e.s qui travaillent avec les juridictions pour obtenir la libération de ces personnes. Les bénévoles ACAT profitent également de ces visites pour fournir aux prisons des produits de première nécessité liés notamment à la crise de la Covid-19.

## **Où vont mes dons ?**

### **3,40 € après déduction fiscale**

10€



Prix d'une visite de prison mensuelle par un.e militant.e ACAT pour identifier des cas de traitements inhumains

### **6,80 € après déduction fiscale**

20€



Prix d'une assistance juridique pour 8 détenu.e.s par un.e avocat.e

### **10,20 € après déduction fiscale**

30€



Prix de 30 masques lavables et réutilisables pour les détenu.e.s

### **13,60 € après déduction fiscale**

40€



Prix de deux bouteilles d'un litre de gel hydroalcoolique pour les détenu.e.s

### **17 € après déduction fiscale**

50€



Prix de la visite mensuelle de 5 prisons par un.e militant.e ACAT pour identifier des cas de traitements inhumains

### **20,40 € après déduction fiscale**

60€



Prix d'une assistance juridique pour 25 détenu.e.s par un.e avocat.e

### **34 € après déduction fiscale**

100€



Prix de cinq bouteilles d'un litre de gel hydroalcoolique pour les détenu.e.s

### **51 € après déduction fiscale**

150€



Prix de 150 masques lavables et réutilisables pour les détenu.e.s

### **68 € après déduction fiscale**

200€



Prix d'une assistance juridique pour 80 détenu.e.s par un.e avocat.e

[Pour nous soutenir cliquez ici](#)

MERCI !



[www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)